

# COMMUNIQUE



GET 17/47

Le 26 octobre 2017

Diffusion à 17h45

## **Eurotunnel : Reconduction de la certification *The Carbon Trust Standard* suite à une nouvelle diminution de 9% de son empreinte carbone**

Groupe Eurotunnel est fier d'avoir obtenu, pour sa Liaison Fixe, le renouvellement de sa certification par la prestigieuse agence indépendante britannique, *The Carbon Trust Standard* pour sa politique et ses résultats en matière de réduction de son empreinte carbone sur la période 2015-2016.

Pour se voir gratifier de cette certification, la Liaison Fixe, doit satisfaire de nombreux critères et atteindre plusieurs objectifs dont notamment la réduction de empreinte carbone de plus de 7,3%, un objectif qu'Eurotunnel a surperformé avec une baisse de près de 9%<sup>1</sup> sur la période 2015-2016 par rapport à 2012-2013<sup>2</sup>.

Au cours de ces deux années, trois initiatives majeures ont été prises et permis de poursuivre l'effort quotidien engagé par la société :

- Massification de l'alimentation électrique du Tunnel par le continent (98% en 2016) avec une énergie 7 fois moins carbonée par rapport au Royaume-Uni.
- Remplacement de l'intégralité du gaz Halon dans les salles techniques du Tunnel par du gaz Novec, un gaz 7 000 fois moins émetteur de CO<sub>2</sub>.
- Remplacement des blocs-froids de Sangatte (France).

**Michel Boudoussier, Directeur général adjoint – Concession de Groupe Eurotunnel**, a déclaré : « *Chaque année, depuis sa création, Eurotunnel s'engage pleinement à la réduction de son empreinte carbone. À l'heure où l'impact environnemental du mode du transport entre en compte dans la décision d'achat des clients, l'attestation de nos performances par Carbon Trust constitue un avantage concurrentiel supplémentaire.* »

### **Contacts presse :**

Anne-Laure Desclèves : 01.40.98.04.67  
John Keefe : 03.21.00.44.91  
Romain Dufour : 01.40.98.04.64

### **Contacts analystes et investisseurs**

Michael Schuller : 03.21.00.87.49  
Jean-Baptiste Roussille : 01.40.98.04.81

---

<sup>1</sup> 8,6% exactement

<sup>2</sup> Une comparaison rendue possible grâce à l'application de la règle « Banking Rule »